



37^{ème} RALLYE NATIONAL SUISSE NORMANDE Coefficient 3

23/24 ET 25 JUIN 2023

*

CONDE EN NORMANDIE

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes français 2023.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	1 Avril 2023	
Ouverture des engagements.....	2 Avril 2023	
Clôture des engagements.....	12 Juin 2023	Minuit
Parution du carnet d'itinéraire	17 Juin 2023	
Dates et heures des reconnaissances		Voir article 6.2P.
Horaire officiel		☎ : 3699
Vérifications administratives.....	23 Juin 2023	17 h 00 à 20 h 30
.....	24 Juin 2023	7 h 00 à 10 h 00
Vérifications techniques	23 Juin 2023	17 h 30 à 21 h 00
.....	24 Juin 2023	7 h 30 à 10 h 30
Mise en place du parc de départ	23 Juin 2023	17 h 00 à 21 h 00
.....	24 Juin 2023	7 h 30 à 11 h
1 ^{ère} réunion du collège commissaires sportifs	24 Juin 2023	10 h 45
Publication des équipages admis au départ et des heures et ordres de départ de la 1 ^{ère} étape	24 Juin 2023	11 h 30 Tableau d'affichage du village de départ
Briefing écrit.....		Remis aux vérifications des documents
Départ de la 1 ^{ère} étape 1 ^{er} voiture	24 Juin 2023	12 h 00 podium à Condé en Normandie
Arrivée de la 1 ^{ère} étape.....	24 Juin 2023	22 h 53 podium à Condé en Normandie
Publication du résultat final provisoire	25 Juin 2023	½ h après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé.
Remise des prix	25 Juin 2023	01h00 Podium d'arrivée Condé en Normandie.
Vérifications finales si nécessaire au Garage Grosse le bourg 14110 St Germain du Crioult. Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC		

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CLUB DE L'OUEST PAYS NORMAND

Organise avec le concours de *l'Ecurie Suisse Normande* les 23/24 et 25 Avril 2023 le :

37^{ème} RALLYE NATIONAL SUISSE NORMANDE

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Normandie en date du 01/03/2023 sous le numéro 30 et par la FFSA en date du 29-03-2023 sous le permis d'organiser numéro 266

COMITE D'ORGANISATION :

Président : Mr Julien LECHATTELLIER

Membres : Les membres du bureau de l'Ecurie Suisse Normande

Secrétariat du rallye : ECURIE SUISSE NORMANDE

Adresse : 9 Route de la Fosse, Vassy
14410 VALDALIERE

Email : esn14110@gmail.com

Permanence du rallye :

Le 23 Juin 2023 de 14 h 00 à 22 h 00 Marché couvert de Condé en Normandie
Le 24 Juin 2023 de 8 h 00 à fin épreuve Mairie de Condé en Normandie

ORGANISATEUR TECHNIQUE

PRESIDENT ECURIE SUISSE NORMANDE

Nom : Mr Julien LECHATTELLIER

Licence n° 147687

COMITE D'ORGANISATION

MEMBRES ECURIE SUISSE NORMANDE

Nom : Mr Alain LECHATTELLIER

Licence n° 16223

Nom : Mr Donatien PENIN

Licence n° 252517

Nom : Mr Jean-Yves FAULIN

Licence n° 1116

ORGANISATEUR SPORTIF

PRESIDENT ASA

Nom : Mr LEFORESTIER Jean-Claude

Licence n° 1756

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1er des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Collège des commissaires sportifs			
- Président.....	Françoise MAWDSLEY	Licence n°	1653
- Secrétaire.....	Jacqueline KWASNY	Licence n°	179251
- Membre	Dany LEMASLE	Licence n°	1087
- Membre	Christine FAULIN LECAT	Licence n°	126053
Directeur de course.....			
.....	Lucien VARANGLE	Licence n°	36384
Directeur de course adjoint (PC).....	Jean-Yves FAULIN	Licence n°	1116
Directeur de course adjoint (PC)	Jacques LEGALL	Licence n°	9383
Directeur de course adjoint (PC).....	Guillaume LEGRAND	Licence n°	220796
Directeurs de course adjoints ES responsables			
ES 1, 4 et 7.....	Didier DENIS	Licence n°	162362
ES 2, 5 et 8	Erwin MAWDSLEY	Licence n°	228740
ES 3, 6 et 9	Jean Denis JOSSE	Licence n°	34725
Directeurs de course adjoints ES			
ES 1, 4 et 7	Roger GIRARD	Licence n°	13809
ES 2, 5 et 8	Joachim MAWDSLEY	Licence n°	15063
ES 3, 6 et 9	Jacques ROJ	Licence n°	142485
Directeurs de course adjoints Tricolore ...			
.....	Anouk MAWSDLEY	Licence n°	196080
Directeurs de course adjoint Damier.....	Francis GROUD	Licence n°	8035
Voiture 00			
.....	Jacques DELARIVIERE	Licence n°	12643
Voiture encadrement.....	Jean KWASNY	Licence n°	5849
Commissaire technique responsable.....			
.....	Jean-Pierre FOURRE	Licence n°	2364
Commissaire technique	Jacques SALENNE	Licence n°	159785
Commissaire technique	Jean-Luc BOURNEX	Licence n°	11351
Commissaire technique	Claude LOIR	Licence n°	18219
Commissaire technique	Michel TOUPET	Licence n°	40894
Commissaire technique.....	en cours		
Chargé des relations concurrents			
.....	Virginie LENGLINE	Licence n°	192460
Chargé des relations concurrents	Myriam MAWDSLEY	Licence n°	11115
Chronométreurs			
.....	Arnaud LEBAILLIF	Licence n°	1346
Chronométreurs	Jennifer LACHEVRE	Licence n°	191354
Chronométreurs	Raphaël VOISIN	Licence n°	211834
Chronométreurs	Dominique RIVIERE	Licence n°	257520
+ stagiaires Fred CRESPIEN, X + titulaires en cours			
Juge de faits.....			
.....	Francis LEVAVASSEUR	Licence n°	5849
Médecin Chef			
.....	En cours		
Speaker			
.....	En cours		
Chargé des relations avec la presse.....			
.....	Donatien PENIN	Licence n°	252517

La 1^{ère} étape 72 postes de commissaires - 72 commissaires - 150 extincteurs - 6 ambulances

1.2P. ELIGIBILITE

Le 37^{ème} Rallye National Suisse Normande compte pour :
- La Coupe de France des Rallyes 2023 coefficient 3
- Le Championnat de la ligue de Normandie

- Les Trophées de l'A.C.O.
- Le Challenge A.S.A.C.O. Pays Normand
- Le Trophée HANKOOK Rallye Cup 2023 coefficient 2

1.3P. VERIFICATIONS

Les vérifications administratives et techniques auront lieu le 23 et 24 Juin 2023 à Condé en Normandie.

- Vérifications administratives dans le Hall du centre des impôts 29 place de l'hôtel de ville

Le Vendredi 23 Juin 2023 De 17 h 00 à 20 h 30

Le samedi 24 Juin 2023 De 7 h 00 à 10 h

- Vérifications techniques au local technique de la ville place de l'hôtel de ville

Le Vendredi 23 Juin 2023 De 17 h 30 à 21 h 00

Le Samedi 24 Juin 2023 De 7 h 30 à 10 h 30

L'affichage sur le site internet du rallye (<http://www.lerallyedelasuisse-normande.org>) des concurrents engagés et des heures de convocation **fera office de confirmation d'engagement**. Il n'y aura donc pas de confirmation d'engagement envoyée individuellement aux concurrents.

Le respect des horaires est impératif, sous peine de sanctions
(Conformément au règlement standard FFSA).

Les vérifications finales éventuelles seront effectuées le 25 Juin 2023 au Garage GROSSE, le Bourg, ST GERMAIN DU CRIOULT. Prix de la main d'œuvre : 60,00 € T.T.C.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conformément au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTION

3.1.5P. Toute personne désirant participer au 37^{ème} Rallye NATIONAL SUISSE NORMANDE coefficient 3 doit adresser la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée, avant le 12 Juin 2023, minuit (**cachet de la poste faisant foi**) à : **ECURIE SUISSE NORMANDE 9 Route de la Fosse, Vassy 14410 VALDALIERE**

3.1.10P. Le nombre d'engagés est fixé à 130 voitures maximum.

Au-delà, les équipages seront inscrits sur liste d'attente selon l'ordre d'arrivée de leurs demandes d'engagement.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs à **495 euros**
- sans la publicité facultative des organisateurs à 990 euros

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que **si elle est accompagnée d'un chèque du montant des droits d'engagement et d'un second chèque de caution de 100 € pour la mise à disposition d'un transpondeur posé aux vérifications technique pour le suivi des équipages et les chronométrages.**

Le chèque de caution sera rendu lors de la restitution du transpondeur sur le podium d'arrivée.

Chèques à libeller à l'ordre de l'ECURIE SUISSE NORMANDE.

L'organisateur remboursera intégralement les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par E-mail: esn14110@gmail.com au minimum 2 jours avant le départ.

Les droits d'engagement seront conservés en intégralité pour les équipages non présentés aux vérifications sans prévenir.

3.3P. ORDRE DES DEPARTS

3.3.1P L'ordre des départs des 10 premières voitures sera établi suivant les critères retenus par le comité d'organisation.

3.3.4P. Le départ de la 1^{ère} section de la 1^{ère} étape sera donné dans l'ordre croissant des numéros de compétition. L'ordre des départs de la 2^{ème} section de la 1^{ère} étape sera établi d'après le classement provisoire de la 1^{ère} ES, hors pénalités.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conformément au règlement standard FFSA.

Parc unique et obligatoire dans le champ de foire de MONTILLY SUR NOIREAU.

Assistance **strictement interdite** en dehors du parc autorisé.

Sens unique obligatoire, vitesse limitée à 30km/h.

Bâche et extincteur obligatoires.

Un emplacement de 60m² par équipage.

Le placement sera libre.

Merci de ne pas encombrer le parc avec les véhicules des accompagnateurs

Seuls les véhicules identifiés pourront entrer dans le parc pendant la durée des épreuves.

4.3.2.3P. LIMITATION DE CHANGEMENTS DE PIECES

Conformément au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P. IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard FFSA 2023.

5.2P. La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier. Additif à venir

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 37^{ème} RALLYE NATIONAL SUISSE NORMANDE représente un parcours de **273.090 kms**.

Il comporte 9 épreuves spéciales d'une longueur totale de **117.750 kms**.

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe " itinéraire

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

. ES 1, 4, 7 VALLEE DE LA DRUANCE (14.900 kms)

. ES 2, 5, 8 CONDE EN NORMANDIE (12.050 kms)

. ES 3, 6, 9 SUISSE NORMANDE (12.300 kms)

6.2P. RECONNAISSANCES

Conformément au règlement standard FFSA.

6.2.1P. Le nombre de passages en reconnaissances est **limité à 3 maximum**. Des contrôles seront effectués et un Auto contrôle sera fourni avec le carnet d'itinéraire. Il devra **obligatoirement** être remis aux vérifications administratives.

6.2.5P. Le retrait du carnet d'itinéraire et de l'identifiant de reconnaissances, ainsi que les près vérification administrative auront lieu le samedi 17 Juin 2023 et Dimanche 18 Juin 2023 de 8 h 00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00 ainsi que le Vendredi 23 Juin 2023 de 8h00 à 12h00, dans le Hall du cinéma le Royal Quai des Challouets 14110 Condé sur Noireau.

Les reconnaissances seront autorisées les 17, 18 et 23 Juin 2023 de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 22 h 00.

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

7.2.1P. CONTROLES HORAIRES

Aux contrôles horaires de fin d'étape, les équipages sont autorisés à pointer en avance sans Encourir de pénalité.

7.2.11P. Les signes distinctifs des officiels sont conformes à la réglementation FFSA :

- Commissaires de route : chasuble orange et/ou combinaison blanche ACO
- Chef de poste : chasuble orange barrée
- Relation concurrent : chasuble rouge
- Directeur de course : chasuble rouge
- Commissaire technique : chasuble noire
- Médecin : chasuble blanche

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPELS

Conformément au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conformément au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

10.1. P. RECOMPENSES

Scratch :	- 900 € au 1 ^{er} ,	700 € au 2 ^{ème} ,	400 € au 3 ^{ème}
Classes* :	- 1 à 4 partants	495 € au 1 ^{er}	
	- 5 à 10 partants	495 € au 1 ^{er} ,	350€ au 2 ^{ème}
	- 11 à 15 partants	495 € au 1 ^{er} ,	350 € au 2 ^{ème} , 250 € au 3 ^{ème}
	- plus de 15 partants	495 € au 1 ^{er} ,	350 € au 2 ^{ème} , 250 € au 3 ^{ème} , 150 € au 4 ^{ème}
Féminine :	- 1 à 3 partantes :	1 ^{ère} 200 €	
	- Au moins 4 partantes :	1 ^{ère} 495 €	

La remise des prix aura lieu le 25 Juin 2023 à 01h00 au Podium d'arrivée Condé en Normandie.
Des coupes seront distribuées et les récompenses seront envoyées la semaine suivante.

***Les prix seront réduits en dessous des 100 partants (sauf classement général)**

100 partants = 100% des prix

88 partants = 88% des prix

66 partants = 66% des prix etc....

10.11.P Trophée JML

L'équipage vainqueur sera celui qui réalisera le meilleur chrono des trois E.S CONDE EN NORMANDIE confondues. Le Trophée sera à remettre en jeu tous les ans. Il sera définitivement remporté après l'avoir gagné pendant 3 années.